

PIECES A FOURNIR

PASSEPORT ORDINAIRE BIOMETRIQUE

IMPORTANT :

- Des pièces complémentaires pourraient être demandées à l'utilisateur en cas de besoin.
- Les requérants ayant perdu leur nationalité doivent saisir le Ministre de la Justice aux fins de leur réintégration avant de prétendre à l'obtention du passeport ordinaire béninois.
- Les requérants de la diaspora sont invités à présenter une preuve de leur résidence à l'extérieur du Bénin (carte consulaire/carte de séjour/passeport du pays de résidence en cours de validité) s'ils désirent bénéficier du « couloir diaspora » à Cotonou.

I. 1^{ère} demande

1. Etablissement de passeport pour un Béninois né au Bénin

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Preuve de profession

2. Etablissement de passeport pour un Béninois mineur né au Bénin

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Originale de l'autorisation parentale (certifiée par le tribunal, la mairie, le notaire...) avec la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du parent ou du tuteur légal ayant autorisé le mineur
- Deux (02) photos d'identité aux formats de l'Organisation internationale de l'Aviation civile (OACI), c'est-à-dire 45mm x 35mm

NB : En cas d'indisponibilité du père ou de la mère ou du tuteur légal, une procuration est présentée par le tiers accompagnateur, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et de sa copie.

3. Etablissement de passeport pour un Béninois majeur né à l'étranger.

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Preuve de profession
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise du demandeur
- Copie légalisée du certificat de nationalité ou d'une pièce d'identité béninoise du parent ayant transmis la nationalité

4. Etablissement de passeport pour un Béninois mineur né à l'étranger.

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise du mineur
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise ou d'une pièce d'identité béninoise du parent ayant transmis la nationalité
- Originale de l'autorisation parentale (certifiée par le tribunal, la mairie, le notaire...) avec la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du parent ou du tuteur légal ayant autorisé le mineur
- Deux (02) photos d'identité aux formats de l'Organisation internationale de l'Aviation civile (OACI), c'est-à-dire 45mm x 35mm

NB : En cas d'indisponibilité du père ou de la mère ou du tuteur légal, le tiers accompagnateur présente une procuration (certifiée par le tribunal, la mairie, le notaire...), sa pièce d'identité en cours de validité et une copie.

5. Etablissement de passeport pour toute personne ayant acquis la nationalité béninoise

a. Par alliance

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche du rendez-vous)
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Copie de l'acte de mariage sécurisé
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise du demandeur
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise et de l'acte de naissance du conjoint par qui la nationalité est acquise
- Preuve de profession

b. Par naturalisation

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous).
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone.
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Copie du décret d'acquisition de la nationalité béninoise
- Copie du certificat de nationalité béninoise
- Copie de la page identitaire du passeport du pays d'origine
- Preuve de profession

c. Par autres voies

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous).
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Copie de l'acte accordant la nationalité béninoise
- Copie du certificat de nationalité béninoise
- Copie de la page identitaire du passeport du pays d'origine
- Preuve de profession

II- Renouvellement

1. Renouvellement de passeport pour un Béninois majeur né au Bénin

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Acte de naissance sécurisé
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité.
- Preuve de profession
- Copie de la page identitaire de l'ancien passeport

2. Renouvellement de passeport pour un Béninois mineur né au Bénin.

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Acte de naissance sécurisé
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Originale de l'autorisation parentale (certifiée par le tribunal, la mairie, le notaire...) avec la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du parent ou du tuteur légal ayant autorisé le mineur
- Copie de la page identitaire de l'ancien passeport

NB : En cas d'indisponibilité du père ou de la mère ou du tuteur légal, le tiers accompagnateur présente une procuration (certifiée par le tribunal, la mairie, le notaire...), sa pièce d'identité en cours de validité et une copie.

3. Renouvellement de passeport pour un Béninois majeur né à l'étranger.

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Preuve de profession
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise du demandeur
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise ou d'une pièce d'identité béninoise du parent ayant transmis la nationalité
- Copie de la page identitaire de l'ancien passeport

4. Renouvellement de passeport pour un Béninois mineur né à l'étranger

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Acte de naissance sécurisé

- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Preuve de profession
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise du demandeur
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise ou d'une pièce d'identité béninoise du parent ayant transmis la nationalité
- Originale de l'autorisation parentale (certifiée par le tribunal, la mairie, le notaire...) avec la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du parent ou du tuteur légal ayant autorisé le mineur
- Copie de la page identitaire de l'ancien passeport

5. Renouvellement de passeport pour toute personne ayant acquis la nationalité béninoise

a. Par alliance

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche du rendez-vous).
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Copie de l'acte de mariage sécurisé
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise du demandeur
- Copie légalisée du certificat de nationalité béninoise et de l'acte de naissance du conjoint par qui la nationalité est acquise.
- Preuve de profession
- Photocopie de la page identitaire de l'ancien passeport

b. Par naturalisation

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Copie du décret d'acquisition de la nationalité béninoise
- Copie du certificat de nationalité béninoise
- Copie de la page identitaire du passeport du pays d'origine
- Preuve de profession

c. Par autres voies

- Preuve de paiement en ligne (copie de la fiche de rendez-vous)
- Copie de l'acte de naissance sécurisé
- Copie de l'acte de naissance du pays de naissance et sa copie traduite en langue française au Ministère des Affaires étrangères (ou à travers le lien <https://tradux.gouv.bj>) si le pays de naissance n'est pas francophone
- Copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité
- Copie de l'acte accordant la nationalité béninoise
- Copie du certificat de nationalité béninoise
- Copie de la page identitaire du passeport du pays d'origine
- Preuve de profession